



Comment faire les papier à ma mère pour qu'elle vienne en france

Par **nadia**, le **20/05/2010** à **21:34**

Bonjour,rnrnje m'appel faycal.je suis tunisien.rnje suis marié depuis 2 ans avec une franco tunisienne née en france à lyon.rnj'ai actuellement un titre de séjour de 10 ans.rnvoilà, je souhaite faire les papiers pour ramener ma mère et pour qu'elle puisse vivre avec moi en france.rnmon père a vécu en france et il y est décédé il ya longtemps.rnj'ai mon frère qui vit à paris et il a aussi un titre de séjour de 10 ans.rnj'ai aussi 2 soeurs mariés en tunisie donc ma mère se retrouve toute seule.enfin elle touche la retraite complémentaire de mon père.rnrnes ce que j'ai le droit de lui faire les papiers et comment dois je m'y prendre ?rnQuelles sont les démarches ?rnrnMerci pour votre réponse.

Par **chris_idv**, le **03/06/2010** à **21:57**

Bonjour,rnrnVous mère doit faire une demande de visa long séjour pour motif vie privée et familiale via l'ambassade de France.rnrnCordialement,

Par **Gahalas**, le **14/03/2017** à **22:28**

BonsoirrnrJe vu en France depuis 1999 je une carte de séjour de dix ans et je voulais ramené ma mère qui vu en Tunisie pour la soignée en France

Par **Gahalas**, le **14/03/2017** à **22:33**

Donc je dois faire quoi rnCe quoi les documents à préparer merci d avance